



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **10-S039**  
**Cime de dormillouse – Colle del Boucher**  
Du 06/02 au 07/02- 2010 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**  
Nombre maximal de participants : 6

### 1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Isabelle Allart  
Mail: [allart@industries.setec.fr](mailto:allart@industries.setec.fr)  
Tél. : 06 60 07 41 29

Jean-Luc Jamaux  
Mail: [jeanluc.jamaux@wanadoo.fr](mailto:jeanluc.jamaux@wanadoo.fr)  
Tél. : 06 08 01 27 95

### 2.

#### Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 <sup>er</sup> jour :	Depuis Thures (1633) - val thuras jusqu'à Ruilles (1665) –val chabaud et remontée de la crête de dormillouse coté Sud Ouest (2944)	1400 m	
2 <sup>e</sup> jour :	1 - Remontée du val thuras jusqu'au ponton Ciatagnera – Colle del Boucher (3101) et Roc del Boucher (3285) facultatif OU	1450 m (+180 m)	1450 (+180 m)
A/R	2 - Pointe de Terre Noire (3100)	1450	

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes ASF 10 Briançon – Sestrière

Topos <http://www.camptocamp.org/routes/46141/fr/cima-dormillouse-versant-nw-depuis-thures>  
<http://www.camptocamp.org/outings/122745/it/roc-del-boucher-da-rhuilles-da-rhuilles>  
<http://www.rifugiothures.it/>

### 3. Caractéristiques de la course programmée

#### 3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	<i>Difficulté alpine</i>	PD +
	<i>Conduite de course</i>	2 skieurs
Type de course		Aller retour
Dénivelé journalier maximal prévu		1450
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

#### 3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement *Gîte à la fontana del thures – demi-pension 40€ - sac de couchage ou sac à viande obligatoire – douches possibles*

3.4 Participation aux frais cf. Neiges (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place *½ pension gites et repas dimanche soir*

### 3.6 Arrhes

*Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.*

Arrhes versées :

#### 4. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 5/02; rendez-vous à 20h15 pour un départ au plus 15' après.  
Retour à Paris Porte d'Orléans le 08/2 vers 5h30

#### 5. **Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES*

**Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : Arva – pelle – sonde*

5.3 *Nourriture à emporter : 2 vivres de courses*

5.4 *Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, CI –*

#### 6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

**Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.**

#### 7. **Détails supplémentaires / Description de la course**